

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 62 (1954)
Heft: 4

Artikel: L'église Saint-Vit de Lignerolle
Autor: Dubuis, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'église Saint-Vit de Lignerolle

Notre pays possède des monuments remarquables, comme la cathédrale de Lausanne, Saint-Etienne de Moudon ou l'église abbatiale de Payerne, qui ouvrent à l'historien de l'art régional et des relations culturelles des champs nouveaux. Bien qu'elle ait été bâtie sur la route d'Italie en Bourgogne, à une lieue de Montcherand dont les Bénédictins firent enluminer l'abside, l'église de Lignerolle est, elle, demeurée très simple, à l'image des paysans et des marchands qui, dans sa pénombre tranquille, venaient offrir à Dieu les joies et les peines de leur monotone existence. Paroissiens d'hier¹ et fidèles d'aujourd'hui ont conservé fidèlement le sanctuaire bâti par leurs pères et, parfois, l'ont embelli avec piété : cette histoire est digne d'être racontée.

Encore faut-il la savoir. De 1950 à 1952, l'édifice fut complètement restauré : la riche moisson d'observations archéologiques que nous avons faites en suivant la marche du chantier nous a permis de connaître les diverses parties de l'église, et leur structure jusqu'alors voilée par d'épais crépis. Documents, raison et comparaisons aidant, nous avons pu déterminer la chronologie des travaux. De cette laborieuse recherche, qu'on ne saurait publier sans de lourdes dépenses², nous ne présenterons ici, non sans regret, que les conclusions³.

¹ Voir nos deux précédents articles : *Les Clés des origines au XVI^e siècle* (abr. *Les Clés*), et *Lignerolle au moyen âge* (abr. *Lignerolle*), *RHV*, 1954, p. 49-89 et 113-139 (pour les abréviations bibliographiques, cf. *Les Clés*, p. 49, n. 1).

² Nos deux rapports illustrés sont facilement accessibles. Celui du 2 mars 1953 est déposé aux archives du Service cantonal des monuments historiques, à Lausanne (un double se trouve à la cure de Lignerolle). Celui du 1^{er} octobre 1953, *plus complet* (abr. RF), est aux archives de la Commission fédérale des monuments historiques (deux doubles dans le canton : l'un, intégral, aux Archives communales de Lignerolle et l'autre, ne comprenant que le texte, à celles du Service des monuments historiques, à Lausanne). Sur la restauration, voir aussi M. EDGAR PELICHET, *Rapport de l'archéologue cantonal*, *RHV*, 1952, p. 31 et 201 ; 1953, p. 228 ; et nos articles dans la *Gazette de Lausanne* du 13 octobre 1952 et dans le *Semeur vaudois* du 18 octobre 1952.

³ Pour les détails de la description, la discussion et la détermination des dates nous renverrons souvent à RF où raisonnements, hypothèses et conclusions sont amplement développés ; la table analytique (RF, p. IV s.) et le tableau chronologique (RF, p. 51 ss.) facilitent les recherches.

Des origines au milieu du XV^e siècle

Les sanctuaires qui se succédèrent à Lignerolle du IX^e ¹ au XIII^e siècle sont inconnus ; il est probable que les premiers furent de bois et ne laissèrent aucun vestige. Faute de moyens financiers suffisants, le sol n'a été sondé qu'avec parcimonie : dans le chœur, au pied de la paroi méridionale, nous avons trouvé une ancienne muraille rectiligne (H/11-12) ². Appartient-elle à la nef exigüe d'un édifice primitif, dont l'abside se serait trouvée plus à l'est ? ³ ou au chœur rectangulaire (XII^e siècle ?) correspondant à une nef moins longue que l'actuelle ? ⁴ Sans fouilles sérieuses, il est impossible de se prononcer.

Au XII^e siècle, la ville née au pied de la forteresse des Clées n'influa guère sur les destinées de la paroisse ; mais, dans la seconde moitié du XIII^e, le Bourg-Neuf ⁵ s'élevait sur la route de France. Devant l'afflux des nouveaux paroissiens, le curé (probablement Dom Girard de Lignerolle, 1282-1294) ⁶ dut entendre l'appel du prophète : *Dilata locum tentorii tui... ne parcas !* L'ancienne bâtisse dont nous avons signalé les fondements était encore en bon état ; mais l'on dut créer une nef plus spacieuse ⁷. Ses murs, qui sont encore debout (E-H/2-10) déterminent une aire de quelque 150 m² : au moyen âge, les bancs à l'usage du peuple laïc n'étant pas tolérés ⁸, le vaisseau pouvait

¹ Cf. *Lignerolle*, p. 117 s.

² RF, p. 15 et 21 ; à ce vieux mur correspondait un sol attesté par un lit de maçonnerie grossière, à 40 cm. en dessous du niveau actuel du chœur. — Les coordonnées formées de majuscules et de chiffres arabes renvoient au plan de l'église, p. 177.

³ Voir l'ancienne abside de Villette, bien antérieure au XII^e siècle (FRÉDÉRIC GILLIARD, *L'église de Villette et sa restauration*, Lausanne 1932, p. 28 s. et fig. 1).

⁴ Le plan de la nef présente un biais curieux à la première travée (D-J/1-3) : les murs sont tous de la même campagne de travaux, mais il se pourrait que la partie orientale ait été bâtie sur d'anciennes fondations, tandis que l'occidentale aurait constitué un prolongement en terrain vierge, et désaxé à cause du chemin voisin.

⁵ *Les Clées*, p. 72-75.

⁶ *Lignerolle*, p. 120, n. 4 ; durant tout le moyen âge, les curés de ce village furent aussi les conducteurs spirituels de la ville (cf. *Les Clées*, p. 77 ; *Lignerolle*, p. 118-120).

⁷ RF, p. 1 et 20. Nos pères médiévaux, appelés à agrandir une église, conservaient volontiers tout ce qui pouvait l'être : parfois, l'ancien édifice devenait le chœur du nouveau. Economie et traditionalisme y trouvaient une commune satisfaction.

⁸ Abbé MEYER, *Georges de Saluces, évêque de Lausanne, et ses visites pastorales, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* (abr. ASHF), t. I, 1846, p. 170, 288, 323 (y lire « removeantur » !), 324.

accueillir commodément trois cents adultes et, même s'il le fallait, quatre à cinq cents ¹. Il était abrité par une simple charpente couverte, selon toute vraisemblance, de bardeaux ².

* * *

Le curé n'avait, pour l'assister aux fêtes, que son vicaire et, depuis la fin du XIV^e siècle, le directeur de l'hôpital Notre-Dame des Clées ³ : la partie ancienne de l'église, pieusement conservée par les constructeurs du XIII^e siècle, était donc assez grande pour le clergé paroissial. Mais les siècles semblent avoir compromis sa solidité : vers 1400, Dom Aymon Favre (1390-1416) ⁴ la fit abattre et construisit ⁵ un vaste sanctuaire carré (E-H/11-14). Par l'ampleur de ces dimensions (39 m²), l'on tenait sans doute à mieux mettre en évidence le lieu où s'accomplissait le plus grand mystère du culte catholique ⁶. Alors que la nef restait couverte de bois, le chœur fut muni d'une voûte sur croisée d'ogives, aux formerets naïvement ⁷ enracinés dans la muraille. Très archaïque, le profil des nervures résulte de l'épannelage rectangulaire, qu'on alléga simplement par deux chanfreins : il s'agit moins d'un « retard provincial » que d'une simplicité imposée par le matériau mis en œuvre, un tuf ⁸ peu susceptible d'une modénature compliquée. La clef, simple croisement des ogives, est à 6,20 m. du sol actuel ; cette mesure est égale à celle

¹ Au milieu du XIV^e siècle, la paroisse semble compter 400 à 500 âmes (cf. *Les Clées*, p. 75 ; *Lignerolle*, p. 133) ; à la fin du XIII^e siècle, le nombre était probablement plus élevé et, comme tout le monde ne venait pas à l'église, l'ampleur des dimensions de la nef nous paraît être justifiée au moment où, le Bourg-Neuf étant construit, la ville atteignait son maximum de prospérité (sans doute avant 1300). A titre de repère, signalons que la nef de la paroissiale voisine, Rances, mesure à peine plus de 80 m².

² RF, p. 26 s. Les plafonds de bois ont subsisté longtemps sur les nefs campagnardes et même parfois sur les chœurs (cf. *ASHF*, t. I, p. 323, Semsales en 1453). Economique en elle-même, cette couverture avait l'avantage de peu charger les murs et de n'exiger aucun contrefort.

³ *Lignerolle*, p. 120 ; *Les Clées*, p. 77.

⁴ Sur ce prêtre, cf. *Lignerolle*, p. 120, n. 4.

⁵ RF, p. 12 ss., 20.

⁶ Dans notre pays comme ailleurs, cette tendance est toujours plus nette à mesure qu'avance le moyen âge. Il en résulte parfois des chœurs disproportionnés à la nef, par exemple à Aigle et à Curtilles.

⁷ L'on se méprenait sur leur fonction, qui n'est pas de peser sur le mur, mais de transmettre la pression de voussoir en voussoir, jusqu'à la naissance de l'arc. Le maître d'œuvre était peu rompu à l'art de la voûte...

⁸ Il y avait dans la vallée de l'Orbe plusieurs tuffières, dont l'une appartenait au château des Clées : cf. PELLIS, p. 95 (y lire « touvière »).

des côtés du chœur. Appareillée en tas de charge, la retombée des arcs ne reposait qu'apparemment sur des colonnes de « molasse »¹ liées à la maçonnerie des angles par les queues de leurs tambours. Dans la paroi septentrionale, l'on ménagea une porte (D/11) donnant accès non pas à la cure² mais, très vraisemblablement, à la sacristie maintenant disparue³. Nous ne savons pas si le mur du chevet était ajouré⁴ mais, dans celui du sud, une fenêtre au moins était percée (H/13, ouest) : un large filet vert en décorait les jouées. La crédence murale voisine (H/13-14), dont les montants et le plein cintre étaient agrémentés d'un chanfrein, est originelle : elle servait à déposer le calice et la patène avec l'hostie avant leur transfert à l'autel durant la messe, ainsi que les burettes d'eau et de vin. Sa position très basse montre que l'on employait un enfant comme servant de messe⁵. Des peintures décoraient-elles les murailles ? Nous l'ignorons.

* * *

Le rapport de la visite d'église de 1416 ne nous apprend pas grand-chose sur l'intérieur du sanctuaire⁶. Celui de 1453 nous révèle l'existence des autels privés de saint Pierre et de Notre-

¹ Ces colonnes ont été profondément modifiées plus tard (cf. *infra*, p. 189). Le matériau, peu employé à Saint-Vit, vient peut-être de la région de Valeyres-sous-Rances ou d'Agiez (cf. BARBEY, *Louis de Chalon*, p. 249).

² La cure se trouvait près de l'église, au bord de la grand-route, à gauche en venant de Ballaigues ; le curé la tenait à cens de la Maison de Savoie qui, à cause du château des Clées, avait aussi le droit royal de garde sur l'église de Saint-Vit (GQ, fol. 555 recto ; GM, fol. 156 recto et verso ; PELLIS, p. 85, 95).

³ J.-D. BLAVIGNAC, *Comptes de dépenses de la construction du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, en Suisse, de M.CCCC.LXX à M.CCCC.XC*, Genève 1858, p. XXII, croyait que les sacristies étaient rares vers 1480 ; l'opinion, trop facilement admise, est fautive. Certes, la plupart des sacristies du XV^e siècle ont disparu, démolies en pays protestant, transformées en pays catholique ; mais une lecture attentive des procès-verbaux de la visite d'églises de 1453 démontre que la sacristie, annexée au chœur du côté de l'évangile, était presque obligatoire dans les églises paroissiales : cf. *ASHF*, t. I, p. 184, 189, 190, 194, 196, 198, 200, 202, 205, etc.

⁴ C'était généralement le cas (nombreux textes dans *ASHF*, t. I).

⁵ De bonne heure, les enfants oblats servirent la messe dans les monastères clunisiens ; au XV^e siècle, dans nos paroisses de campagne comme en d'autres pays, des enfants remplissaient cet office. Certains futurs prêtres recevaient sans doute ainsi leur première initiation aux saints mystères. — Le fond de la crédence, à 68 cm. du sol actuel, se trouvait à 70 cm. du sol du XV^e siècle ; la position n'était commode que pour un enfant. Nous reviendrons en détail, dans notre prochaine étude sur la paroisse médiévale de Lonay, sur ces questions d'ameublement liturgique.

⁶ *Lignerolle*, p. 121.

Dame : les visiteurs ordonnent que deux fenêtres¹ soient ouvertes dans les murs voisins. Ces emplacements, si obscurs que le prêtre peinait sans doute à y lire les textes liturgiques², se trouvaient au sommet de la nef, à gauche et à droite de l'arc triomphal. L'autel de saint Pierre ayant été fondé le premier (avant 1416), nous pensons qu'il occupait l'espace méridional, le plus large (H/9-10). Nous avons découvert là un caveau funéraire voûté auquel on ne pouvait accéder, autrefois, que par une trappe ; l'espace d'un mètre environ, qu'il laissait libre à l'est, était destiné à l'autel qui se trouvait ainsi adossé au mur oriental de la nef³. Le curé disait ici une messe hebdomadaire pour le repos du fondateur, Nicod de Galléra de Lignerolle⁴.

Le second autel⁵ se dressait à l'angle nord-est du vaisseau et, vu l'exiguïté du lieu, contre la paroi septentrionale (E/9-10). D'autres Galléra, vraisemblablement ceux de la branche aînée demeurant aux Clées, l'avaient fondé entre 1416 et 1453. Il semble que l'on y enterrait à même le sol, car nous n'avons pas trouvé de caveau.

Depuis 1416, sur l'ordre des inspecteurs, le Saint Sacrement était conservé au chœur, sur l'autel majeur⁶, dans un vase métallique placé à l'intérieur d'un coffret de bois fermé à clé, où l'on mettait aussi le saint chrême et l'huile consacrée. En 1453, les ordonnances des visiteurs montrent le désir épiscopal⁷ d'accroître le culte de l'hostie et le souci d'empêcher plus sûrement toute profanation : l'ancienne place d'honneur sur l'autel ne suffit plus, ni la précaution du petit coffre à serrure. Partout, le *Corpus Christi* devra être déposé dans une armoire murale située du côté de l'Évangile, intérieurement lambrissée pour éviter l'humidi-

¹ L'on devait les « ferrer », travail fréquemment commandé par mesure de sécurité contre les sorciers qui, en vue de leurs cérémonies diaboliques, cherchaient à s'emparer d'eau bénite, d'hosties, etc. ; c'est probablement dans la même crainte que l'on fermait les églises après le service divin (cf. *ASHF*, t. I, p. 178, 190, 195, 211, etc.).

² *Lignerolle*, p. 122 ; l'on tenait à ce que les autels fussent bien éclairés : cf. *ASHF*, t. I, p. 310, etc.

³ RF, p. 10, 32.

⁴ *Lignerolle*, p. 123.

⁵ RF, p. 32 ; *Lignerolle*, p. 124.

⁶ L'abbé Meyer, mal informé, avait émis une opinion contraire (*ASHF*, t. I, p. 171) ; le recès de la visite des paroisses de 1416 démontre clairement que l'évêché ordonnait alors la conservation du Saint Sacrement sur l'autel.

⁷ Rentré du concile de Bâle, l'évêque Georges de Saluces avait promulgué ses Constitutions synodales le 18 avril 1447 (*ASHF*, t. I, p. 161).

dité ; par mesure de respect, l'*almaliolum* sera à bonne hauteur ¹. En dessus, ou sur le vantail, on peindra le Christ tenant et bénissant le calice et l'hostie, et flanqué de deux anges céroféraires dévotement inclinés. Devant le tabernacle, une lampe brûlera jour et nuit. Si clairs que soient ces ordres, leur exécution n'est que rarement contrôlable : encore que partielle (les peintures avaient disparu) ², la découverte de Lignerolle est précieuse. Creusée dans le mur oriental, l'armoire (E/14, sud), dont ne manquent que la porte et son cadre, est extrêmement simple ; la boiserie fruste qui recouvre tout l'intérieur comprend aussi un rayon engagé dans des rainures. Le tabernacle, mesurant 35 cm. en largeur, 40 en profondeur et 50 en hauteur, est donc divisé en deux étages ; le supérieur, haut de 34 cm., recevait le ciboire contenant le Saint Sacrement ; les 12,5 cm. de la partie inférieure suffisaient à loger les deux ampoules dûment étiquetées renfermant les saintes onctions. Le fond de l'armoire est à 1,68 m. du sol actuel ³.

Les visiteurs de 1453 ordonnèrent aussi la construction, comme d'habitude du côté de l'Épître, d'un *lavatorium* : cette niche (G/14), fermée d'un arc trilobé, et dont l'encadrement de tuf est chanfreiné, a été retrouvée dans le mur oriental du chœur ; la pierre percée servant à l'écoulement des eaux avait disparu ⁴. Il fallut aussi blanchir le sanctuaire proprement dit, et faire consacrer l'autel majeur.

Incendie et restauration (troisième quart du XV^e siècle)

Les visiteurs obéis, l'on pouvait croire que, longtemps, l'édifice ne serait plus modifié. Son aspect devait être archaïque, mais les ressources indispensables à une modernisation faisaient assurément défaut : la décadence commerciale des Clées s'accé-

¹ Cf. *ASHF*, t. I, p. 188, 195, 257.

² Nous ne connaissons pas d'église où elle soit conservée. Le tabernacle commandé en 1453 a généralement disparu, remplacé par un plus beau ; très humble, l'armoire exécutée sur ordre des visiteurs n'a peut-être pas suffisamment retenu l'attention des restaurateurs modernes, ce qui expliquerait la rareté du témoin que nous avons fait conserver sans retouche.

³ Soit 1,70 m. du sol du XV^e siècle (cf. *RF*, p. 14, 23) ; la marche de l'autel (cf. *ASHF*, t. I, p. 264, etc.), si elle se prolongeait sur les côtés, diminuait un peu cette hauteur.

⁴ Le « *lavatorium* » servait à l'ablution des mains du prêtre avant la messe, en dehors du cadre proprement liturgique ; l'on y plaçait une cuvette (« *pelvis* ») et un

lérant¹, le souci du pain quotidien évinçait les préoccupations artistiques... Cependant, entre 1453 et 1475, le feu dévasta l'église : la toiture enflammée, que rien ne pouvait retenir, s'effondra dans la nef, mais le chœur fut préservé par sa voûte². Bon gré mal gré, la paroisse dut ouvrir un coûteux chantier dont le curé Pierre Chédel (1463), qui bâtissait volontiers, fut peut-être l'animateur³.

Le courant d'air avait naturellement avivé le brasier près des entrées. Le portail occidental (F-G/1), par où passaient le peuple et les processions, fut doté d'un bel encadrement en calcaire jaune : trois boudins, dont le plus gros, au centre, était décoré d'un filet saillant, naissaient de bases prismatiques au goût du jour ; ils formaient les pieds-droits flanqués chacun d'un pilastre tout simple puis, sans chapiteau, s'incurvaient pour former un arc brisé aux proportions agréables. Le linteau à accolade était surmonté d'un tympan ajouré, qui nous est parvenu très remanié⁴. La porte méridionale (J/5), dite encore « porte du château » et par où le seigneur entrait quand par hasard il résidait à Lignerolle⁵, reçut un cadre de calcaire presque blanc, dessinant un arc brisé ; le profil était agrémenté d'un chanfrein concave⁶. Un nouvel arc triomphal (E-G/10)⁷, biseauté à l'occident, fut appareillé en grandes pièces de calcaire gris ; à la naissance de l'arc brisé, des encoches supportaient les extrémités du tref⁸, poutre horizontale sur laquelle on plaçait un crucifix et, parfois,

essuie-mains (« tobalia », « manutergium ») ; ce lavabo se trouvait soit au chœur, soit à la sacristie. La « piscina » était toujours aménagée au chœur, du côté de l'Épître ; l'on y versait l'eau des ablutions liturgiques faites au cours de la messe ; il y avait, au fond, une pierre creusée en entonnoir et communiquant généralement avec un petit puits perdu. Il arrive que les visiteurs ordonnent l'aménagement du « lavatorium » et de la « piscina » dans la même niche : tel paraît être le cas à Saint-Vit. — Cf. RF, p. 14, 22 ; *ASHF*, t. I, p. 177, 190, 195, 275, 317, 320 s., etc.

¹ *Les Clées*, p. 78 s.

² RF, p. 2, 27, 50.

³ Ce prêtre avait déjà restauré l'hôpital Notre-Dame des Clées (*Lignerolle*, p. 120, n. 4 ; *Les Clées*, p. 78).

⁴ RF, p. 2, 34-36. A cette époque, le sol de la nef était à un niveau sensiblement égal à l'actuel.

⁵ *Lignerolle*, p. 134.

⁶ RF, p. 3, 48.

⁷ Il nous paraît en effet que RF, p. 12 et 51 (et son Plan I) doit être précisé dans ce sens : l'arc ne porte aucune trace d'incendie, tandis que le mur qui l'enserme est littéralement grillé à l'ouest.

⁸ RF, p. 12.

des statues, et qui dominait la clôture du sanctuaire proprement dit¹.

L'incendie avait été une leçon dont on entendait profiter en vouûtant la nef. Quatre travées barlongues, sur croisées d'ogives, furent prévues² ; le tailleur de pierre prépara les éléments de tuf nécessaires aux arcs, dont la naissance serait en tas de charge, et aux voûtains. Pour loger la base des nervures, l'on pratiqua de profondes entailles dans les murs ; à l'extérieur, on leur accola les contreforts destinés à buter les nouvelles poussées. Il fallut reconstruire le couronnement des murailles éprouvées par le feu. Puis, par l'occident, l'on commença à bander les arcs et à poser les voûtains. La clé de la deuxième travée, à 6 m. du sol, portait l'écu d'un généreux seigneur, probablement un des Champion³.

Cependant, il plut aux constructeurs de modifier leur projet. Il est probable que, primitivement, un simple clocher-arcade⁴ devait être conservé ou rebâti sur le mur séparant le chœur du vaisseau. L'on préféra soudain édifier une tourelle ; l'on aurait certes pu la bâtir à côté de la nef ou du chœur mais, tant par souci d'économie que par l'effet d'un traditionalisme fort répandu à l'époque, on préféra l'implanter entre la troisième travée et l'entrée du sanctuaire proprement dit⁵. A l'orient, elle s'appuyerait

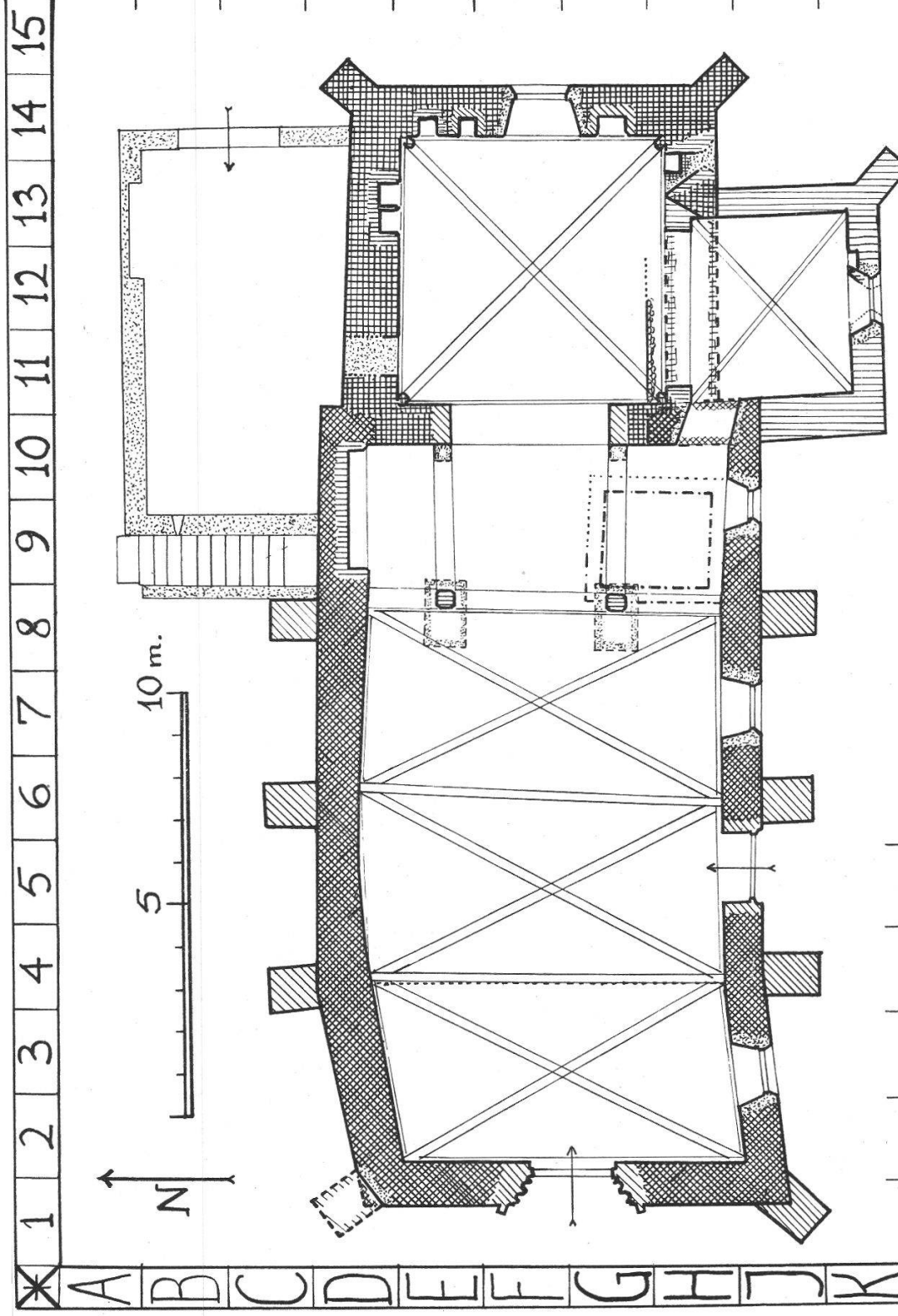
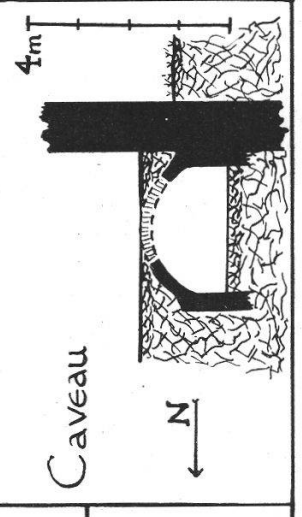
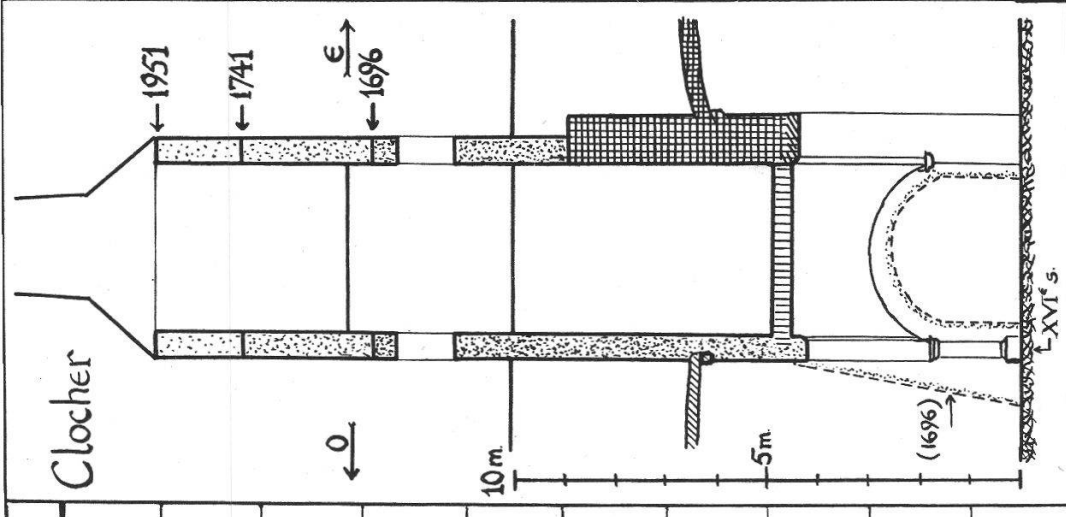
¹ Le crucifix était souvent placé au-dessus de l'arc triomphal, ou entrée du chœur ; mais, quand celui-ci était assez grand, ou surmonté d'un espace trop restreint, l'on dressait le crucifix sur un tref. Cf. *ASHF*, t. I, p. 194, 199, 211, 277, 282, 314, etc.

² *RF*, p. 29-32, 48-50. — La largeur de la nef imposait aux ogives un rayon long et aux clés, par conséquent, une position assez élevée au-dessus des naissances ; c'est seulement en plaçant celles-ci très bas que l'on éviterait l'exhaussement coûteux et peu sûr des murailles. Ainsi s'explique l'aspect lourd de la nef, dont le sol n'a pas été modifié beaucoup. Nous comptons les travées à partir de l'ouest.

³ L'écu est indéchiffrable ; aurait-il servi de support à un revêtement armorié ?




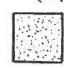


⁴ Il y avait un clocher quelconque en 1416, et deux cloches en 1453, faute de quoi les visiteurs auraient fait une observation (cf. *VE 1416*, p. 184 ; *ASHF*, t. I, p. 195, 198, 204). Connue dès le XI^e siècle, le clocher-arcade, simple mur percé de baies où l'on suspend les cloches, est probablement d'origine méridionale : cf. *ENLART*, 1^{re} partie, t. I, p. 356 s. ; *AUGUSTE CHOISY, Histoire de l'architecture*, nouvelle édition, 2 vol., Paris 1943, t. II, p. 188. Ils étaient probablement assez fréquents chez nous au moyen âge ; quelques-uns ont survécu, à l'aspect archaïque desquels il ne faut pas se laisser prendre : ils se trouvent sur la façade d'entrée à Belmont sur Lausanne, Brent sur Montreux, Bretonnières, Curtilles, Treytorrens, Villarzel, Gruyère (chapelle du château, récemment étudiée par M. HENRI NAEF, *Annales fribourgeoises*, 1953, p. 49) ; plus intéressant pour nous, celui de Donatyre est construit sur le mur entre le chœur et la nef.

⁵ Peut-être les Champion voulaient-ils que l'on imite le clocher de Bavois, bien connu par eux (cf. *Lignerolle*, p. 133), et auquel on avait travaillé vers 1416 (*VE 1416*, p. 40).



Ol. Dubuig
1954.

LIGNEROLLE: L'ÉGLISE PAROISSIALE S^t-VIT

-  1275-1300
-  1500-1535
-  v. 1400
-  1696-1950
-  1453-1475
-  Caveau.

sur le mur, en dessus de l'arc triomphal ; à l'occident, pour la porter, la voûte neuve se joindrait à un dispositif spécial. L'on se remit à l'œuvre : à la place du doubleau oriental de la troisième travée, l'on appareilla dans les entailles les tas de charge préparés pour les angles est de la quatrième. L'arc est fait, jusqu'à 3,75 m du sol de la nef, de voussoirs destinés primitivement au formeret terminal de la quatrième travée ; puis toute la partie supérieure est composée de pièces de doubleau. Le maître d'œuvre voulait donc appuyer aux murs gouttereaux des arcades semblables à celles qui existent aujourd'hui, mais plus élevées ; utilisant en haut des voussoirs de doubleau, il croyait naïvement ¹ renforcer l'arc, et le rendre plus propre à canaliser la pesée du futur clocheton. Le dispositif fermant originellement la travée III devait donc ressembler à l'actuel ; mais c'est hypothèse, car il a entièrement disparu ². Restait à préparer l'appui des faces nord et sud du clocher : il est probable que l'on se contenta de fortes poutres posées entre le mur neuf et celui du chœur. Sur ces bases relativement frêles, l'on ne put construire qu'une tourelle de bois : peut-être lui a-t-on inclus l'ancien clocher-arcade, comme on le fera plus tard à Belmont sur Lausanne ? ³

Les nouvelles substructures devaient être très ajourées : en effet, il fallait ne masquer ni l'entrée du chœur, ni les autels latéraux de saint Pierre et de Notre-Dame. L'ancienne paroi orientale de la nef demeurerait assez visible pour que l'on jugeât à propos d'y peindre une vaste décoration, dont quelques lambeaux indéchiffrables nous sont seuls parvenus ⁴.

Au chœur, l'on put se borner à rafraîchir les enduits. Le petit avant-toit qui protégeait la porte d'entrée et servait à abriter certains actes liturgiques fut refait : la discipline diocésaine l'exigeait ⁵.

¹ Ces voussoirs de doubleau, à demi engagés dans le mur, tendront à se déverser vers l'ouest, et transmettront mal la poussée aux naissances construites en section, plus petite, de formeret.

² L'on semble en avoir remployé quelques éléments au XVI^e siècle : cf. *infra*, p. 179.

³ Cf. *DHV*, t. I, p. 196.

⁴ *RF*, p. 5-6 ; ce n'est pas une fresque, mais une peinture sur enduit sec.

⁵ En 1416-1417, les visiteurs ordonnent d'établir cet auvent partout où il n'existe pas ; il est parfois appelé « capitale », mot que l'on retrouve (« chapiteau ») dans les textes du XVII^e et du XVIII^e siècle pour désigner le même objet (*VE 1416*, p. 169, 170, 173, etc.). En 1453, on le nomme parfois « porticus », porche (*ASHF*, t. I, p. 281, etc.).

Le clocher audacieusement fondé allait, durant presque cinq cents ans, causer à la commune des soucis que l'on aurait évités en bâtissant une tour accolée à l'église : les occasions ne nous manqueront pas de vérifier l'adage des commerçants, « le bon marché est toujours trop cher ». Il faudra attendre les bétonnages du XX^e siècle pour stabiliser enfin la partie centrale du sanctuaire !

Un clocher neuf et trois chapelles (premier tiers du XVI^e siècle)

Trop fragile, la tourelle du XV^e siècle dut bientôt être remplacée : entre 1500 et 1536, peut-être sous la direction de Dom Jean Pellis (1526)¹, il fallut reprendre la tourelle en dépit de circonstances économiques peu favorables. Le pays cherchait péniblement à se relever des guerres de Bourgogne : aux Clées, tandis que le duc faisait réparer la forteresse, l'on restaurait l'enceinte urbaine et, pour éviter les ruines du Bourg-Vieux, l'on détournait la route internationale par le nord de la colline². Les Champion, seigneurs de Lignerolle, n'étaient pas encore ruinés ; Laurent Asperlin, qui leur succéda à cette époque, les Galléra, propriétaires de deux chapelles, et les Sévery qui vont en bâtir une, jouissaient encore d'une situation convenable³. La cruelle incertitude des temps disposait nobles, bourgeois et paysans aux œuvres pies : il était bon de compter sur le Ciel.

Le clocheton et ses bases semblent avoir été démolis avec soin⁴. Pour rebâtir, l'on s'inspira sans doute de l'état antérieur, mais en tendant à une solidité plus grande. La nouvelle construction, comme peut-être celle du XV^e siècle, ne serait pas sans rapport avec le dispositif de Saint-Léger de Bavois que les Champion, puis les Asperlin, connaissaient bien. Sous le doubleau-formeret de la travée III, l'architecte dressa deux piliers (E/8 ; G/8) inégaux sommés de chapiteaux différents. De section sensiblement carrée, et biseautés, les éléments des piles sont écornés et paraissent provenir des substructures antérieures, comme les chapiteaux. Le pilier méridional fut fondé sur le caveau funéraire

¹ *Lignerolle*, p. 120, n. 4.

² *Les Clées*, p. 79, 84.

³ *Lignerolle*, p. 123, 124, 133.

⁴ A propos de ce chantier : RF, p. 32-33.

des Galléra, mais avec une maladresse dont on constate encore les effets. Entre ces supports, et de ceux-ci aux murs gouttereaux, l'on banda trois arcs de tuf légèrement surbaissés, au profil décoré de deux chanfreins : ils porteront la nouvelle paroi transversale. Un autre chapiteau récupéré ¹, coupé par le milieu, servit à faire deux impostes que l'on implanta au sommet des jambages de l'arc triomphal ; de là jusqu'aux piliers, l'on établit deux arcs de tuf fortement surbaissés, ornés comme les transversaux. Le maître d'œuvre déterminait ainsi trois aires : celle du centre (F/9-10), presque carrée, servait de passage entre la nef et le chœur ; des autres, rectangulaires, celle du sud était la chapelle Saint-Pierre et celle du nord, plus étroite, la chapelle Notre-Dame (ici l'on creusa dans la paroi septentrionale soit un enfeu, soit plutôt une niche (D/9-10) pour loger plus facilement l'autel). Afin d'augmenter tant la rigidité de l'ensemble que son élégance, l'on couvrit chaque aire d'une voûte de tuf, en berceau plein au nord, brisé au centre où l'on s'inspira de l'arc triomphal, et surbaissé au sud. Au-dessus des deux naissances communes des berceaux, l'on plaça une longrine de bois reliant le mur transversal à celui du chœur ; une troisième poutre se trouvait très probablement au-dessus de l'arcade centrale du mur neuf.

Encore que frêles, les nouvelles substructures étaient intelligemment équilibrées : sans les ridicules surcharges dont on les affligea plus tard, elles se fussent maintenues intactes jusqu'à nos jours ². En effet, la pesée du clocher était habilement canalisée : à l'est, le gros mur séparant la nef du chœur la supportait aisément ; à l'ouest, par l'intermédiaire du mur transversal et de l'arc central, elle parvenait aux piliers dont les arcades latérales empêchaient le dévers. Le poids des façades nord et sud était plus inquiétant : il tendait à écraser les arcs longitudinaux, plus faibles parce que surbaissés, et à pousser les piliers vers l'ouest ; mais ceux-ci étaient assurés par la pesée du mur transversal et, dans une certaine mesure, par le chaînage de bois que nous avons signalé. Enfin, par leurs poussées combinées, les trois berceaux raidissaient la souche du clocher proprement dit.

¹ Il ressemble beaucoup à celui dont est sommé le pilier nord.

² En 1952, on a pu les consolider et les dégager des renforcements de 1696 ; seul l'arc transversal central manque.

La tour, dont il ne subsiste que la tranche inférieure ¹, était probablement peu élevée ; colombage et hourdis y combinaient, pensons-nous, leur fermeté et leur légèreté.

L'esthète estimera peut-être l'œuvre bâtarde : elle n'en constitue pas moins un témoignage touchant de bonne volonté. Les paroissiens ont désiré quelque chose de durable et de beau ; si la modicité relative de leurs ressources les a contraints à récupérer jalousement ce qui, dans l'ancienne construction, était encore utilisable, ils ont eu pourtant le mérite de se mettre en chantier, et de travailler intelligemment.

* * *

Comme nous l'avons vu, les deux anciens autels avaient trouvé leur place embellie au pied du clocher ². En même temps, un Sévery ³ se bâtissait une chapelle (J/11-13) qui allait modifier profondément l'ordonnance du chœur. La paroi méridionale du sanctuaire, à laquelle s'adossera le nouvel édifice, est démolie sur plus de quatre mètres. De part et d'autre de la brèche ⁴, des jambages de tuf sont dressés, que somment deux impostes dissemblables ⁵. De tuf encore, l'on bande l'arc brisé décoré de deux chanfreins qui portera le mur reconstruit plus mince, et rappelle, par son profil et sa façon, les arcs longitudinaux construits à la base du clocher. Communiquant avec le chœur par cette ample arcade, la chapelle, presque carrée, est éclairée au sud par une fenêtre voisinant avec l'indispensable crédence murale. La voûte est entièrement de tuf, sans formerets ; les ogives entrecroisées qui la portent sont profilées dans le goût du temps : l'intrados, très étroit, est flanqué de deux chanfreins concaves. La retombée

¹ Jusqu'à la reprise de 1696 : cf. *infra*, p. 184. — La voûte en berceau brisé obligeait les sonneurs à travailler à l'étage, auquel on accédait déjà, vraisemblablement, à travers le mur gouttereau nord : celui-ci paraît avoir été remanié quand on voûta la chapelle Notre-Dame.

² Les Galléra, qui les possédaient, avaient sans doute contribué aux frais de construction.

³ Propriétaire à Lignerolle et aux Clées, la famille était bourgeoise de cette ville au XV^e siècle (*Lignerolle*, p. 124, n. 6). Sébastien, mort en 1529, avait épousé une Galléra (p. 137, n^o 18). — RF, p. 16 s., 19 s.

⁴ Elle était très étroite en haut, où l'on a voulu épargner le formeret du chœur.

⁵ Celle de l'occident, peu exposée aux regards, est simple à l'extrême. L'autre paraît récupérée ; mais le calcaire, au lieu d'être jaune comme celui qui fut utilisé à la base du clocher, est gris clair ; la modénature, assez élégante, est dans le goût du XV^e siècle.

se faisait sur quatre culs-de-lampe en calcaire jaune dont l'un a disparu (au nord-ouest) et un autre porte l'écu des Sévery, brisé en chef d'un croissant (au sud-est)¹. La clé de voûte porte un écu indéchiffrable. Nervures, arcade, culs-de-lampe et crédence ont été, dès l'origine, peints en rouge ; aux voûtains, un semis d'étoiles à cinq rais, bleues sur fond rouge, peut être postérieur. L'autel était probablement adossé à la paroi orientale ; nos sondages limités n'ont pas révélé de caveau.

Revenons au chœur : l'arcade de la chapelle avait provoqué l'obstruction de la fenêtre ouverte dans la paroi sud. Pour éclairer suffisamment l'autel majeur, une nouvelle baie (H/13-14) fut construite en dessus de la crédence qu'il fallut canceler. L'on était étroitement limité par le formeret voisin : afin de le ménager autant que possible, et de placer le nouveau fenestrage au milieu de l'espace libre entre la chapelle et l'angle sud-est du chœur, l'on adopta pour les jouées un plan asymétrique. Néanmoins, à l'intérieur, les écoinçons de gauche et le sommier de l'arc surbaissé mordirent maladroitement dans le formeret. La crédence supprimée fut remplacée par une autre que l'on creusa dans le mur oriental, près de l'angle nord-est (E/14, nord) : avec son cadre de tuf chanfreiné sur trois côtés, elle rappelle manifestement celle de la chapelle accolée au chœur.

Sévery, dont l'œuvre avait entraîné toutes ces transformations, fut probablement mis à contribution pour d'autres embellissements : le tabernacle de 1453-1454 fut abandonné, et remplacé par une armoire murale (D/13) dont les deux niches jumelles, dans la paroi septentrionale, sont voûtées en plein-cintre ; feuillures et tampons de bois maintenaient deux bâtis dormants munis soit de grilles mobiles², soit de vantaux de bois. Les niches, larges de 50 cm. et hautes de 96 cm., avec une profondeur utile de 50 cm., étaient partagées à mi-hauteur par un rayon épais. L'une devait contenir le Saint Sacrement (en haut) et les saintes

¹ P. CORDEY, *RHV*, 1898, p. 283, en fait par erreur les armes du seigneur de Lignerolle, à qui il attribue trop généreusement la chapelle. Les seigneurs, qui depuis le XIV^e siècle ne résidaient plus au village, n'avaient ni chapelle ni tombeau à Saint-Vit ; les Besson, coseigneurs du lieu durant peu de temps, eurent peut-être une sépulture privilégiée (cf. *infra*, p. 187).

² Les grilles actuelles datent de 1952. Des niches curieusement ressemblantes, à Saint-Maurice de Gessenay et à Saint-Théodule de Châtelet, sur la Haute-Saraine, ont des grilles anciennes beaucoup plus lourdes.

onctions (en bas) ; l'autre renfermait probablement des livres liturgiques, les reliques¹ ou certains objets sacrés de valeur. Mises à mal par tous ces travaux, les murailles furent grattées jusqu'à la pierre et recrépies ; au nord, une vaste peinture sur enduit sec s'étendait de la porte de la sacristie au nouveau tabernacle ; il a été impossible d'en déchiffrer les motifs, absolument bouleversés par des chantiers ultérieurs².

* * *

L'intérêt pour l'Eglise, qui avait inspiré ces réalisations, eut bientôt des moyens d'expression nouveaux où, durant bien des années, l'art ne trouva pas son compte... Après qu'ils eurent, en été 1536, aboli la messe, les paroissiens manifestèrent leur zèle en faisant disparaître les vestiges d'un culte naguère aimé, mais nouvellement qualifié d'idolâtre. Comme dans tout le bailliage, les pierres d'autel furent remises à LL.EE. pour réparer le château d'Yverdon³ ; un badigeon voila les peintures qui, après avoir charmé les pères, scandalisaient les fils. Pour le reste, l'œuvre des anciens fut appréciée : durant plus de cent cinquante ans, maître Jean Pautier, Nicolas d'Auxerre, si étranger à l'esprit vaudois⁴, et leurs successeurs prêchèrent dans l'église sans que s'imposât aucune réparation importante.

La tour de 1696

Le 13 août 1693, la commune passe contrat avec Guillaume et Antoine Livremont, de Pontarlier, pour la refonte de la petite cloche qui existe encore⁵. Le clocher du XVI^e siècle, qui paraît n'avoir pas eu d'accident brutal, se fatiguait probablement : au début de 1696, en effet, le Conseil de Lignerolle conclut deux importantes conventions⁶ pour faire construire une nouvelle

¹ Cf. *ASHF*, t. I, p. 181.

² Un spécialiste expérimenté, M. Correvon, a pourtant pris la peine de les visiter. Le peu qui restait fut ensuite enlevé.

³ *PIERREFLEUR*, p. 139.

⁴ *HENRI VUILLEUMIER, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, 4 vol., Lausanne 1927-1933, t. I, p. 387 s. En 1544, Nicolas passa à la cure de Vullierens et, plus tard, exerça son ministère à Paris.

⁵ Archives communales de Lignerolle (abr. A.C.L.), G 5.

⁶ A.C.L., Registre du Conseil, 1696, 8 janvier et 8 février ; publiés par F.-RAOUL CAMPICHE, *Les archives de Lignerolle, RHV*, 1916, p. 89 ss.

tour. C'était sous le ministère du pasteur Pierre Ducimetièrre ¹. Le 8 janvier, maître Daniel Thiébaud, maçon du village, reçut la mission de construire un clocher dont les murs *se doivent poser sur les deux piliers des voûtes du temple*, c'est-à-dire sur les bases antérieures à la Réforme. Le 8 février, l'on prenait avec maître Jérémie Truan et son fils Moïse, charpentiers à Vallorbe, les dispositions relatives à la menuiserie et à la charpente. Comme convenu, l'on se mit à l'œuvre au retour de la belle saison.

C'est à 4,50 m. au-dessus du sol de la nef que le maçon commença son travail en posant, au sommet de la souche subsistante, un lourd chaînage de bois ². Puis il posa *la première pierre de la tour des cloches*, ce qui, conformément aux habitudes, lui valut quelques bons verres de vin ³. L'escalier extérieur (A-C/9) et la porte à travers le sommet du mur gouttereau étant sans doute déjà terminés, le maître pouvait entreprendre la maçonnerie principale : à l'étage d'entrée, une ouverture étroite fut ménagée, afin de permettre aux sonneurs d'entendre ce qui se passe dans la nef ⁴. L'étage suivant fut muni de quatre fenêtres fermées en plein-cintre et qui, selon le contrat, se trouvaient *au haut de la tour soit clocher*. La muraille fut terminée *à la hauteur de douze pieds au-dessus le faite dudit temple*, c'est-à-dire à environ 13 m. du sol actuel de la nef. Quant aux anciennes substructures, à l'intérieur de l'église, on se contenta de les blanchir.

Maître Truan, qui avait déjà préparé le *marin* ⁵ nécessaire, put, sans retard, dresser sa charpente : les comptes, naturellement, notent le vin bu joyeusement *le jour qu'on a levé la ramure du clocher*. La flèche, travail fort délicat, avait été exécutée suivant un dessin remis par la commune au charpentier : il s'agissait, pensons-nous, de reproduire fidèlement l'état antérieur. Pour terminer la toiture, *aiguilles de 8 pantes mouvantes et naissantes en haut sur une brisure de quatre autres pans*, Jérémie et son fils

¹ *DHV*, t. II, p. 145.

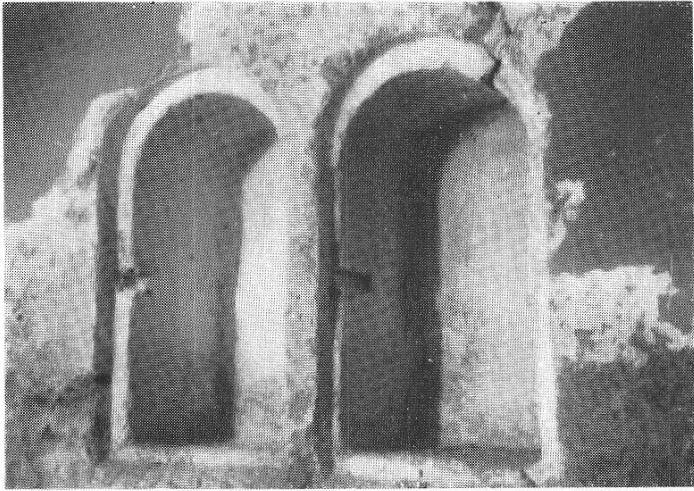
² Il n'y a pas de longrine à l'est, où la muraille entre le chœur et la nef est assez forte. Comme celui du XVI^e siècle, ce chaînage réduit en poussière fut remplacé, en 1952, par des sommiers en béton armé. — Sur les chantiers de 1696 : RF, p. 9, 38 ss.

³ A.C.L., Comptes de 1696.

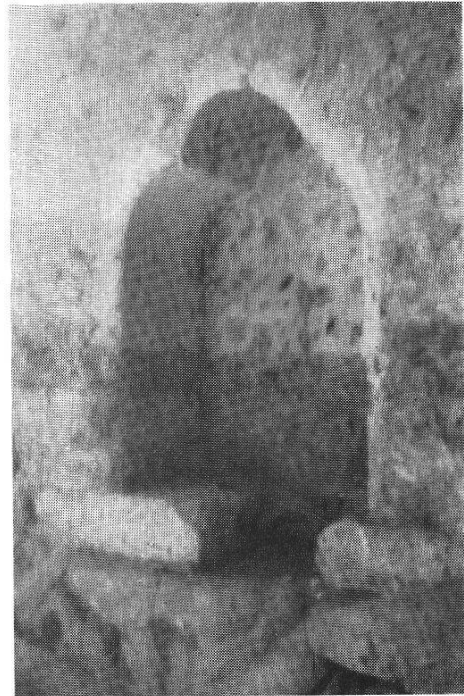
⁴ P. CORDEY, *RHV*, 1898, p. 283, signale des ouvertures ménagées dans le même but à Bretonnières et à Goumoens-la-Ville.

⁵ Bois de charpente ou de construction.

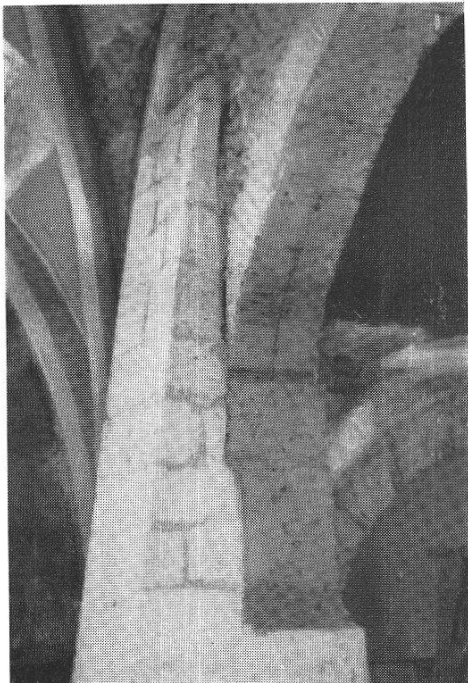
Sur le chantier (hiver 1951-1952)



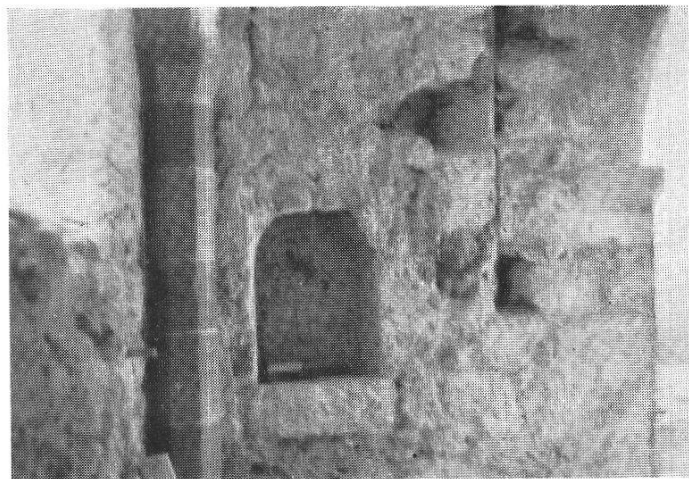
Le tabernacle du XVI^e siècle
(voir page 182 sq.)



Le *lavatorium* de 1453
(voir page 174)



L'*haugive* nord de 1693
(voir page 185 sq.)

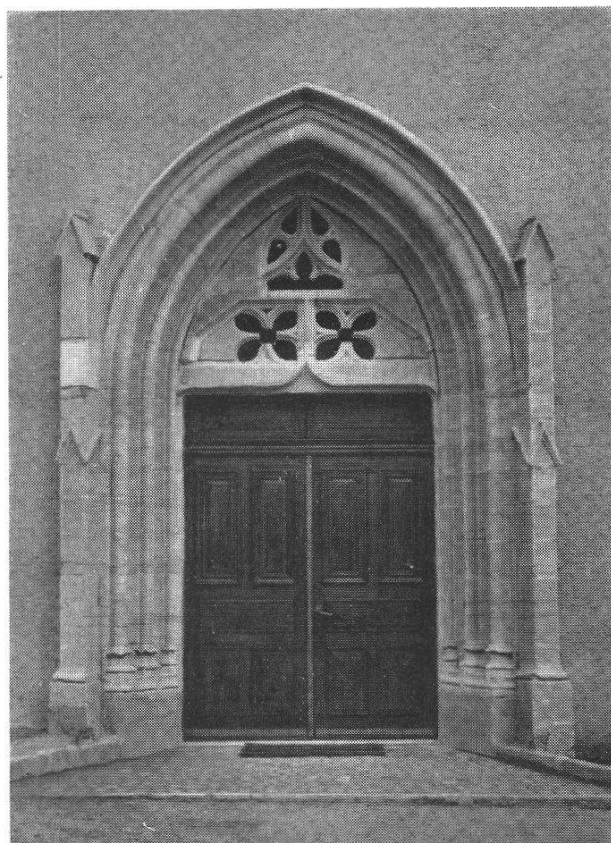


La *credence* et, à droite, les vestiges de la fenêtre
(vers 1400) ;
au-dessus, base de la fenêtre du XVI^e siècle
(voir pages 172 et 182)

L'église de Lignerolle restaurée (octobre 1952)



Intérieur (voir page 191)



Le portail occidental (voir p. 175)

posèrent le lattis, puis les tuiles plates et les *crénos*¹ fournis par le tuilier de Baulmes ; sur la fine pointe, couverte d'une *chemise* de fer blanc, l'on dressa une boule, le *post de l'esguille*, ou *pomost*, et un coq, le *pollet*², tout du même métal et fourni par maître Jaques Poix, de La Ferrière³, pour 52 florins et 6 sous ; maître Truan, lui, toucha 150 florins.

La satisfaction de la commune fit bientôt place à de cruelles angoisses : la belle tour, avec ses 50 m³ de maçonnerie, écrasait ses substructures ! Hormis le pilier du sud, mal fondé, celles-ci avaient été bâties avec sagesse, mais le poids du clocher neuf excédait la résistance des matériaux mis en œuvre. Le support méridional accusa un dévers inquiétant, cependant que des lézardes rompaient les arcs et sillonnaient les berceaux, et que les forces fâcheusement libérées déformaient la troisième travée de la nef. Tout menaçait de s'effondrer à bref délai. D'urgence, le conseil fit examiner par le maçon *les pilliés et arcades en-dedans du temple*⁴ ; le 26 août 1696, pour éviter le désastre imminent, la commune passa un nouveau contrat⁵ avec maître Thiébaud *au sujet des fondements et réparations qu'on a trouvé à propos de faire dans le temple*. Afin de soulager les piliers, le maître édifiera *deux haugives*⁶ *de pierres de taille bien fondées pour servir à soutenir les murailles qu'il a faites pour le clocher* : ces contreforts *devront estre de quatre pieds de roy de largeur de fondement, et de cinq pieds de longueur de vent à bize*⁷, *et de la hauteur en avenant et appuyant fortement les arcades jusques à la muraille neuve dessus les voûtes*. Il fallait aussi fortifier les arcs de tuf défailants et, à

¹ Tuiles faitières pour les arêtes (le mot s'entend encore sur les chantiers de campagne).

² Cf. *MDR*, t. V, 2^e livr., p. 149 s. : en 1579, le « pollet » remplace la croix sur le clocher de Cossonay. Mais il ne faut pas oublier que les coqs de clocher sont connus depuis le X^e siècle (*ENLART*, 1^{re} partie, t. I, p. 372) ; ils se trouvaient souvent au sommet de la croix ; craignant celle-ci, les anciens restaurateurs protestants ne gardèrent généralement que le coq.

³ Hameau sur le chemin de Jougne à Vallorbe.

⁴ A.C.L., Comptes de 1696.

⁵ A.C.L., Registre du Conseil, à la date ; *RHV*, 1916, p. 90 s.

⁶ Pour nos pères, « ogive » n'est pas un arc brisé, mais un appareil de renforcement : contrefort. Cf. *VE 1416*, p. 131, 144 ; *ASHF*, t. I, p. 200 ; *Les Clés*, p. 84, n. 1 ; J.-D. BLAVIGNAC, *Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècle dans les anciens évêchés de Lausanne, Genève et Sion*, Paris 1853, p. 229.

⁷ La direction d'où souffle généralement la bise à Lignerolle a déterminé la rose des vents : ici, « bize » correspond à l'est, « vent » à l'ouest, « orient » au sud et « occident » au nord.

cette fin, *dessous les cinq voûtes*¹ en refaire des neuves pour soutenir icelles ; lesquelles devront être faites de palettes². L'on prévoit les arcades longitudinales surbaissées : *l'une des naissances desquelles devra se poser sur lesdits haugives, les autres sur de nouveaux piliers de maçonnerie du costé de bize*. Voici pour les arcs transversaux latéraux : *pour mieux appuyer tant les deux haugives que les voûtes, il conviendra audit maître maçon de faire deux arcades de pierres plates soit palettes, qui naîtront sur les haugives : l'une desquelles se terminera sur un menton*³ de la muraille du côté d'orient, l'autre sur un menton du côté d'occident. Avant tout, maître Daniel placera les étais nécessaires et, la maçonnerie terminée, il la plâtrera et blanchira.

Au moment de se mettre au travail, les bâtisseurs inscrivirent de leur gros crayon rouge, à l'intrados des arcs longitudinaux, la date de 1696 : ils ne se doutaient pas qu'après plus de deux siècles et demi, la découverte de leurs graffiti viendrait nous confirmer ce que les archives nous avaient appris... La commande du conseil fut scrupuleusement exécutée : le dispositif qui a pu être démonté en 1952 lui correspondait en tout point. Les deux *haugives*, construites en talus à l'ouest, enveloppaient les piliers, presque jusqu'au chapiteau, de leurs lourdes pièces de calcaire gris ; tandis que le talus se poursuivait pour épauler la muraille, les autres faces recevaient la naissance des cinq arcs de pierres plates ; au nord et au sud, ceux-ci s'appuyaient directement aux murs gouttereaux, sans aucun cul-de-lampe ; à l'est, ils naissaient de deux petits dossierers en pierre de taille, accolés au cadre de l'arc triomphal. Le tout fut enduit de plâtre, sauf la pierre de taille qui fut peinte en bleu au bas, et en blanc. Le 11 novembre, l'on pouvait payer au maçon les 590 florins dus pour ses deux chantiers.

Que penser de son travail ? La solution adoptée défigurait l'intérieur de l'église : jusqu'en 1952, le fidèle placé dans la nef pouvait se croire à l'entrée d'une ville forte ou d'un tunnel... Mais, à l'époque, elle permettait seule de sauver le clocher et les

¹ Il s'agit des trois arcs transversaux et des deux longitudinaux.

² Pierres plates (cf. *infra*) et minces.

³ Probablement corbeau ou cul-de-lampe ; en réalité, la naissance de l'arc fut simplement implantée dans le mur. Ici, le contrat omet l'arc transversal central, qui pourtant fut renforcé de la même manière (nous avons retrouvé les traces évidentes).

substructures que nous avons été heureux de retrouver. Exécuté avec soin, le renforcement n'avait qu'un défaut technique : la partie supérieure des contreforts, simplement accolés au mur transversal, ne le retenait qu'en apparence. L'œuvre de maître Daniel Thiébaud n'en fut pas moins suffisante, jusqu'au jour où l'on se remit à surcharger imprudemment la tour...

Du XVIII^e au XX^e siècle

Le ministère du pasteur Samuel Leresche (1718-1748) est célèbre pour les différends qui opposèrent le château à la cure : les châtelains, quand ils résidaient au village, faisaient rarement les quelques pas nécessaires pour venir ouïr le prêche et, au grand scandale de leurs sujets, ne participaient guère à la sainte Cène ; pis encore, M. de Rochefort, leur fils, affichait son dédain pour la religion et ne voulait rien de l'enseignement catéchétique de son ministre. Ces rapports peu édifiants gâtèrent les années 1731 à 1740¹. Mais c'est du temple que nous devons parler.

En 1735, les Besson, descendants des éphémères coseigneurs de Lignerolle, se font reconnaître par la commune un droit de sépulture à l'intérieur de l'église : le 31 octobre, le conseil décide que *l'endroit pour ce fixé sera pour l'avenir au cœur dudit temple*² dans l'angle nord-est, région du chœur qui n'a, hélas ! pas été fouillée ; il y avait probablement un caveau, retrouvé à la fin du XIX^e siècle.

La chaire était déjà contre le pied-droit nord de l'arc triomphal. C'est probablement en ce temps que l'on créa la porte (H/10-11) entre les anciennes chapelles de Sévery et de saint Pierre : ce travail causa la disparition d'un cul-de-lampe originel, et le maladroit raccourcissement de l'ogive.

L'expérience des aïeux est rarement mise à profit : au mépris de tout raisonnement, le clocher sauvé *in extremis* par maître Thiébaud subit en 1741 une surcharge redoutable. L'on construisit³ un nouvel étage, éclairé par huit petites fenêtres en plein-cintre, encadrées de calcaire gris bouchardé ; le couronnement se trouvait porté à 15,70 m. du sol de la nef. La flèche, naturellement

¹ VUILLEUMIER, t. IV, p. 141 s.

² A.C.L., Registre du Conseil, à la date ; *RHV*, 1916, p. 120 ; cf. *infra*, p. 190.

³ *RF*, p. 11, 42 ; *RHV*, 1916, p. 121 s.

refaite, fut couverte de bardeaux achetés à Jougne, et moins pesants que la tuile précédemment en usage. Les substructures souffrirent de nouveau, mais moins gravement qu'en 1696 : l'arc transversal de tuf et son renforcement de *palettes* furent remplacés par un arc de briques, brisé comme le berceau voisin, et fort curieusement appareillé aux naissances. L'extrados, au lieu de pénétrer dans le mur, était arrêté à la verticale de l'extrémité inférieure de l'intrados : la poussée se portait donc contre un plan vertical, et le petit massif de briques monté devant cette queue fragile n'était un renfort qu'apparent... L'harmonie des trois baies était ainsi perdue pour longtemps ¹. Les travaux n'en coûtèrent pas moins cher ; le 10 novembre 1741, le conseil ordonna une *gitte* ou contribution spéciale des communiens, pour couvrir une partie des frais.

Les gens du XVIII^e siècle aimaient les grandes fenêtres : la mode, autant que la nécessité bien protestante de voir clair dans les églises, fit que Lignerolle dota son temple de baies nouvelles : celle de la troisième travée (J/7) est antérieure à 1745. Cette année-ci, la chapelle de Sévery ayant déjà passé au domaine communal, on y fit une fenêtre pour remplacer l'ancienne, jugée trop petite : le travail fut confié le 8 avril à maître David Busset, de Ballaigues, qui dut copier *celle près la petite porte* (travée III) et se procurer la pierre à *Ballaigue ou à la fruitière de LL.EE.* ² La crédence du XVI^e siècle fut obturée, et l'on peignit en jaune éclatant les ogives, les culs-de-lampe et l'arcade ouverte sur le chœur.

En 1769, la grosse cloche fut refondue ³. Dix ans plus tard, le 8 juillet 1779, sous le ministère du pasteur Bruel ⁴, la commune décide l'achat de la première horloge publique du village : on la fit venir, usagée, de Romainmôtier. La machine, qui avait coûté 250 florins, fut installée pour 215 florins, 3 sous et 3 deniers, par un nommé Golay ; pour poser le cadran, il fallut canceler deux fenêtres de l'étage supérieur du clocher. La même année, l'on répara une fenêtre *sur la voûte de l'église* : ⁵ elle existait sans doute dans le pignon occidental de la nef.

¹ RF, p. 9, 42. Par souci d'honnêteté, cet arc peu élégant a été conservé en 1952 ; seules les naissances ont été refaites.

² A.C.L., G 7 ; RF, p. 4, 16.

³ P. CORDEY, *RHV*, 1898, p. 283, la signale encore.

⁴ *DHV*, t. II, p. 145.

⁵ A.C.L., Registre du Conseil, à la date ; Comptes de 1779.

En 1788, maître Jacques Autier refit complètement la charpente de l'église (sauf le clocher) ; c'est à ce moment, semble-t-il, que l'on démolit une première fois le pignon situé au-dessus du portail ouest, et que l'on amputa celui du chevet. La nouvelle ramure fut couverte de tuiles, et maître Autier toucha 113 florins 9 sous ¹.

Durant le XVIII^e siècle, nous paraît-il, le chœur subit quelques modifications : ² un hangar communal (B-C/9-14) étant bâti contre la muraille septentrionale du chœur, l'ancienne porte (D/11) de la sacristie fut cancelée. Dans la paroi sud, la fenêtre du XVI^e siècle (H/13-14) fut condamnée ; son encadrement extérieur fut enlevé et fournit peut-être quelques-uns des éléments hétéroclites qui figurent maintenant au tympan du portail occidental ³. Une baie fut ouverte, mais plus petite que l'actuelle, au centre du mur oriental du chœur. Les colonnes d'angle, en « molasse », furent cruellement ravalées : de là, semble-t-il, leur section octogonale et leurs chapiteaux sans âme. Quant à la fenêtre de la première travée de la nef, elle appartient peut-être à la fin du siècle, ou au début du XIX^e ⁴.

* * *

Le pasteur Frédéric Gauthey fut titulaire de la paroisse dès 1829 ; il le demeura, bien que remplacé par des suffragants, depuis 1834 où il s'installa à Lausanne pour organiser et diriger l'École normale, et jusqu'à sa démission, en 1845 ⁵. De cette année date la table de communion, ou du moins son socle qui en porte le millésime.

En 1886, l'on note divers travaux de menuiserie aux portes et aux fenêtres, la réfection du plancher, la construction d'une chaire à abat-voix. En 1888, la commune achète à l'horloger Maillefer, de Ballaigues, une horloge neuve coûtant 2375 francs ; elle fut installée à l'étage supérieur de la tour. Afin de pouvoir

¹ RF, p. 44 ; A.C.L., Comptes de 1788.

² RF, p. 22, 38, 46.

³ Le portail fut muni de sa voussure externe, maladroitement adaptée et sans doute récupérée ailleurs ; le tympan ajouré pose plus d'un problème délicat. Cf. RF, p. 2 s., 34 ss.

⁴ RF, p. 38.

⁵ *DHV*, t. II, p. 146.

placer les cadrans sans condamner les huit fenêtres, l'on édifia, en briques, quatre affreux petits frontons qui obligèrent à transformer le bas de la flèche ¹.

La charpente de maître Autier est remplacée, en 1895, par une nouvelle, boulonnée ; pour l'asseoir, l'on surélève un peu les murs gouttereaux et l'on refait un pignon sur la façade occidentale (son incroyable décor néo-classique ne mérite pas une ligne de description) ². Quelques années plus tard, l'on abaisse et cimente le sol de toute l'église ; les colonnes du chœur, aux socles probablement abîmés, sont dotées de bases en ciment insignifiantes. La modification du niveau entraîne la mutilation du caveau des Galléra : la voûte en est partiellement démolie, et la sépulture est comblée de matériaux divers. Les nombreux ossements découverts dans le sol sont groupés « dans une espèce de crypte » ³, probablement le tombeau aménagé au chœur par la famille Besson en 1735. De vulgaires urnes en ciment somment les pilastres et la clé du portail ouest.

Pour les fêtes nationales de 1903, l'on refond la cloche de 1769, et l'on s'en procure une troisième ; un atelier de Vitry-le-François exécute la commande.

La grande restauration (1950-1952)

M. le pasteur Ernest Jomini en fut l'animateur. En 1946 déjà, M. René Barbey avait exécuté de minutieux relevés ⁴. Dirigé par M. César Nibbio, architecte à Lausanne, le chantier fut visité à maintes reprises par M. Pelichet, archéologue cantonal ; depuis l'automne 1951, M. Frédéric Gilliard, architecte à Lausanne, expert de la Commission fédérale des monuments historiques, suivit les travaux. La collaboration de M. L. Chessex, ingénieur à Bulle, permit seule de dégager sans risque les substructures originelles du clocher pourtant surchargé et saisi d'un nouveau vertige. La commune de Lignerolle, qui ne craignit pas les sacrifices, fut secondée par la paroisse, par l'Etat et par la Confédération.

¹ A.C.L., Registre de la Municipalité, 1886, 1888 ; Comptes de 1886, 1888 ; RF, p. 42 s.

² RF, p. 44 ; A.C.L., G 37.

³ P. CORDEY, *RHV*, 1898, p. 283.

⁴ Il n'y eut qu'à les compléter à mesure que l'enquête archéologique progressait ; ils servent de base au plan que nous publions.

L'on ne peut énumérer ici tous les travaux, ni tous ceux qui en furent les louables réalisateurs. Signalons la réfection totale des enduits, à partir de la maçonnerie, à l'intérieur et à l'extérieur ; le léger exhaussement du clocher, afin de pouvoir supprimer les frontons de 1888 ; la réfection complète de la flèche, dans les formes traditionnelles ; la démolition du pignon de 1895 qu'il eût mieux valu nettoyer, et la création d'un nouveau pan de toit tombant trop lourdement sur la façade occidentale ¹ ; le nettoyage du grand portail, où l'on ne regrettera que l'emploi intempestif de la boucharde ² ; la suppression, dans la nef, des renforcements construits en 1696 par maître Thiébaud et, sauf l'arc transversal du centre, le retour à l'état antérieur à la Réforme ; le dégagement de toutes les niches du chœur, laissées visibles ³ ; la pose des planelles exhaussant faiblement le sol ; l'installation du chauffage électrique éliminant fourneaux et cheminées.

Restituer aux formes architecturales leur pureté et leur valeur décorative, tel a été le principe adopté : il en résulte une grande sobriété, mais sans la moindre froideur. Le seul élément décoratif absolument nouveau est un excellent vitrail de M. Jean Gagnebin : placé à la fenêtre du chœur, il offre immédiatement au regard ses tons nets et sa lumière chaude. Le Christ, entouré de quatre disciples, présente le calice et bénit ; à ses pieds, c'est la *vere beata nox* où Israël prêt à quitter l'Égypte consomme l'agneau pascal, tandis que l'ange exterminateur passe sans s'arrêter ; au sommet du vitrail, l'Agneau apocalyptique s'offre dans l'asymétrie des sept flambeaux.

Il fallait, comme l'a écrit un ami, « abolir les saints de glace ». Les restaurateurs de Lignerolle y sont parvenus, mais non sans peine, en faisant d'un temple défiguré un sanctuaire accueillant, digne de Celui à qui, le 5 octobre 1952, ils l'ont pieusement consacré.

OLIVIER DUBUIS.

¹ Assez élancé, le portail souffre d'être inscrit dans une surface large et peu élevée.

² Les urnes de ciment ont été enlevées ; en l'absence de tout renseignement sur l'état primitif, elles ont été remplacées, sur les pilastres, par des pinacles volontairement insignifiants.

³ Conservé dans l'état où on l'a découvert, le tabernacle de 1453 est simplement protégé par un vantail moderne peint de la même couleur que le mur.

Errata et addenda

p. 59. — Nous ne prétendons pas avoir dissipé toute l'obscurité enveloppant les origines de la terre des Clées. Il serait utile d'examiner, dans une étude plus approfondie, une suggestion que vient de nous faire M. le Dr Pellis, propriétaire du château : la seigneurie ne procéderait-elle pas d'une « marche » créée déjà par les Rodolphiens afin de surveiller cet important passage de l'Orbe et la région voisine ? L'on sait, en effet, que le maître des Clées assumait, « de droit royal », la protection des monastères de Romainmôtier et du Lac-de-Joux, ainsi que des paroisses de Ballaigues, Lignerolle, Montcherand, Rances et Valeyres (cf. *supra*, p. 66, n. 3).

p. 70, n. 1. — Ajoutons toutefois que, sans ces travaux de l'Anglais Halliday, le donjon serait tombé en ruines.

p. 79, n. 1. — Les tombes découvertes à plusieurs reprises en dessous de l'école appartiennent à un cimetière postérieur à la Réforme (bernois ?), et désaffecté au XIX^e siècle.

p. 80, n. 6. — Selon M. le Dr Pellis, le cadran de l'ancienne horloge communale, conservé au château et portant les armes d'argent au cléard de sable, est daté de 1734.

Plan (en face de la p. 81). — Compléter la légende par :

4. Constructions actuellement debout.

p. 82, n. 6. — M. Pellis, s'appuyant sur les assertions de plusieurs témoins, nous confirme pleinement l'existence de ce tronçon de voie romaine. L'opinion publique était que le trafic intense avait provoqué, par usure, les ornières.

p. 85. — M. Pellis, attribuant plus d'importance que nous aux fausses-braies, estime que la *prima porta castris* se trouvait en J-II.

p. 85, n. 6. — M. Pellis nous apprend que la gravure a été exécutée vers 1775, et la juge assez fantaisiste : ses doutes portent particulièrement sur l'essentiel, le dessin des contreforts et des hautes arcades. Force nous est de faire acte de prudence, et de muer en hypothèses nos conclusions sur ce point.

p. 86. — Dans le fossé supérieur, ultérieurement voûté et transformé en citerne, M. Pellis nous signale l'existence d'une poterne.

p. 87, n. 4. — M. Pellis nous communique que les fouilles n'ont révélé ici aucune base de tour, mais seulement un monceau de débris de construction ; selon lui, *Belregart* se serait trouvé à l'angle ouest de la forteresse, soit au niveau de la cour supérieure, soit sur l'enceinte extérieure.

p. 88, n. 7. — Le témoin est *postérieur* à 1830-1832 : en effet, selon M. Pellis, le tableau représente le donjon retouché par Halliday : déjà, les fenêtres ont succédé aux meurtrières antérieures, indiquées par un relevé de 1830.